



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

Procès-Verbal N°12

Réunion en visioconférence du 30 juin 2023

Participants : MM. Y. LE BIVIC – B. CYPRIEN - B. DELORME – L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. FFF-LIGUES-DISTRICTS

Courriels des 5 et 19 juin 2023 de la Commission Départementale de l'Arbitrage du district des Hauts de Seine nous transmettant ses procès-verbaux de réunions.

La Section en prend note et remercie.

2. ARBITRES

Courriel du 5 juin 2023 de M. Christian MOUZARD, Arbitre Assistant Régional 2, qui remercie la Commission Régionale de l'Arbitrage d'avoir accédé à ses souhaits de désignations pour ses dernières rencontres.

La Section en prend note, remercie Christian MOUZARD pour les services rendus à l'arbitrage francilien et lui souhaite le meilleur pour les années à venir.

Courriel du 6 juin 2023 de M. Cyril LEROY, Arbitre Régional 1, qui fait part de son souhait d'arbitrer en district lors de la prochaine saison.

La Section accède à cette demande.

Copie de cette décision à la Commission Départementale de l'Arbitrage du district des Yvelines de Football.

Courriel du 6 juin 2023 de M. Mathieu COIRRE, arbitre en provenance de la Ligue du Centre Val de Loire.

La Section prend note de sa demande et l'informe qu'il pourra rencontrer les membres de la Commission Régionale de l'Arbitrage lors de l'un des stages de rentrée programmés durant la seconde quinzaine du mois d'août.

En cas d'urgence, les Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage sont à son écoute si nécessaire.

Courriel du 7 juin 2023 de M. Ridha BENHAMOU, Arbitre Régional 3.

La Section prend note et ne peut donner une suite favorable à sa requête.

Courriel du 7 juin 2023 de M. Juba ASMA, Arbitre Régional 3, qui sollicite une reconversion en tant qu'arbitre assistant.

La Section accède à cette demande.

M Juba ASMA est classé dans la catégorie Arbitre Assistant Régional 2 à effet du 1^{er} juillet 2023.

Courriel du 8 juin 2023 de M. Redouane HACHEMANE, Arbitre Assistant Régional 1, qui fait part de sa décision d'arrêter l'arbitrage.

La Section en prend note et remercie Redouane HACHEMANE pour les multiples services rendus à l'arbitrage francilien.

Pour faire suite à ce courriel et afin de maintenir l'effectif des arbitres assistants R1, il est procédé au repêchage de M. Anouar BCHIR dans cette catégorie.

Courriel du 9 juin 2023 de M. Youssef HADDAD, Arbitre Assistant R2.

La Section prend note de son choix de continuer à officier en tant qu'arbitre assistant pour la prochaine saison.

Courriel du 23 juin 2023 de M. Guillaume DANGLADE, Arbitre Elite Régional, qui sollicite une reconversion en tant qu'arbitre assistant.

La Section accède à cette demande.

M. Guillaume DANGLADE est classé dans la catégorie Arbitre Assistant Régional 1 à effet du 1^{er} juillet 2023.

Courriel du 13 juin 2023 de M. Simon LE GAL, Arbitre R2.

La Section prend note de sa décision de ne pas reprendre l'arbitrage à l'issue de l'année sabbatique qui lui avait été octroyée pour la saison 202/2023 et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage francilien.

Courriel du 30 juin 2023 de M. Assane FALL, ex-Arbitre R3.

La Section prend note, une nouvelle fois, de sa demande de reprise d'activité pour la saison à venir et l'invite, comme indiqué sur le procès-verbal du mois de mai, à se rapprocher de son district d'appartenance pour cet engagement.

3. OBSERVATEURS

Courriel du 13 juin 2023 de M. Victor PAIVA DE ALMEIDA.

La Section prend note de sa candidature au poste de membre de la Commission Régionale de l'Arbitrage et transmet celle-ci au Comité de Direction avec avis favorable.

Courriel du 22 juin 2023 de M. Joseph OMAM.

La Section prend note de sa candidature au poste d'observateur et transmet celle-ci au Comité de Direction avec avis favorable.

Courriel du 27 juin 2023 de M. Patrick COURET.

La Section prend note de son arrêt d'activité à l'issue du congé sabbatique qui lui avait été octroyé pour l'exercice 2022/2023.

Par ailleurs, la Section transmet sa demande d'honorariat au Comité de Direction avec avis favorable.

4. ARBITRES HONORAIRES

Divers courriels d'arbitres honoraires sollicitant le renouvellement de leurs cartes pour la saison 2023/2024.

- M. Lucien BALISIER
- M. Robert BREUIL
- M. Michel BODINEAU
- M. Jean-Claude CHARLES
- M. Jean-Luc LECLERC
- M. Eugène LOPEZ
- M. Pascal SAUTON

La Section transmet ces demandes au Comité de Direction avec avis favorable.

II. SITUATION DES EFFECTIFS**1. MUTATION**

Courriel du 6 juin 2023 de M. Victor GARCIA, arbitre Régional 3, qui informe de son prochain départ en Ligue d'Occitanie.

La Section invite M. Victor GARCIA à se rapprocher de sa nouvelle Ligue pour le transfert de son dossier vers celle-ci.

Courriel du 7 juin 2023 de M. Ryad BOUTELLIS, arbitre en provenance de la Fédération Algérienne de Football, qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

Suite à la demande de la Section, M. Ryad BOUTELLIS a transmis un document attestant de son autorisation à résider sur le territoire national.

Un dossier médical lui est transmis pour suite à donner.

A réception de celui-ci, M. Ryad BOUTELLIS sera classé Arbitre Régional 3 Promotionnel

Courriel du 7 juin 2023 de la Ligue d'Occitanie, qui réclame le dossier de M. Houssni OUMOUZOUNE, Arbitre Assistant Régional 2.

Le transfert de son dossier a été effectué immédiatement par le service administratif de l'arbitrage.

Courriel des 7 et 23 juin 2023 de M. João CASEIRO, arbitre en provenance de la Fédération Portugaise de Football, qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

La Section constate que le dossier de M. João CASEIRO est désormais complet. De ce fait, un dossier médical à faire valider lui est adressé.

M. João CASEIRO, après réception de ces documents, sera classé en catégorie Jeune Arbitre Régional 2.

Courriel du 14 juin 2023 de M. Momar LO, arbitre en provenance de la Fédération Sénégalaise de Football, qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

La Section prend note du fait que M. Momar MO ne dispose pas actuellement d'un titre de séjour sur le territoire national. A réception de ce document, son dossier sera alors examiné.

Courriel du 22 juin 2023 de M. Max ABAUL, arbitre en provenance de la Ligue de Martinique de Football, qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

La Section prend note que le dossier de M. Max ABAUL est complet.

Considérant les désignations de M. Max ABAUL au cours des deux dernières saisons, cet arbitre est classé en catégorie Arbitre Assistant Régional 2 non promotionnel.

Courriel du 23 juin 2023 de M. Paul BOURNICHE, arbitre en provenance de la Ligue des Pays de la Loire, qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

La Section invite M. Paul BOURNICHE à renouveler son dossier médical.

A réception de celui-ci, M. Paul BOURNICHE sera classé en catégorie Arbitre Régional 2 promotionnel.

Courriel du 26 juin 2023 de M. Mohamed ZEMOULI, arbitre en provenance de la Ligue du Centre Val de Loire, qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

La Section invite M. Mohamed ZEMOULI à renouveler son dossier médical.

A réception de celui-ci, M. Mohamed ZEMOULI sera classé en catégorie Jeune Arbitre Régional 1

Courriel du 30 juin 2023 de M. Tristan THEUILLON, arbitre en provenance de la Ligue Rhône-Alpes Auvergne (LAURA), qui sollicite une mutation vers la Ligue de Paris IDF.

La Section invite M. Tristan THEUILLON à renouveler son dossier médical.

A réception de celui-ci, M. Tristan THEUILLON sera classé en catégorie Arbitre Elite Régional

2. CONGES SABBATIQUES

Courriel du 5 juin 2023 de M. Hédi HANACHI, arbitre Régional 3 futsal, qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2023/2024 pour des raisons professionnelles.

La Section accède à cette demande et prend note que cette requête ne concerne que l'arbitrage de la catégorie « futsal ».

Courriel du 14 juin 2023 de M. Adil AISSAOUI, arbitre Régional 1 futsal, qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2023/2024 pour des raisons personnelles.

La Section accède à cette demande

M. Adil AISSAOUI ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2024 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2024/2025.

La Section transmet une copie de la présente information au club de KREMLIN-BICETRE FUTSAL (581812).

Courriel du 14 juin 2023 de M. Adel BENARIBI, Jeune arbitre Régional, qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2023/2024 pour des raisons personnelles.

La Section, considérant que M. Adel BENARIBI a été remis à la disposition de son district à l'issue de la séance dédiée aux classements 2022/2023, transmet ce courriel au district du Val de Marne pour suite à donner.